

**Service GDV - ODP**  
Gestion de voirie –  
Occupation du domaine  
public

Rue de Courtrai 63  
(4<sup>e</sup> étage)  
7700 Mouscron

+32(0)56 860.249

+32(0)56 860.257

+32(0)56 860.267

+32(0)56 860.268

+32(0)56 860.269

+32(0)56 860.270

+32(0)56 860.305

www.mouscron.be

@ : [gdv@mouscron.be](mailto:gdv@mouscron.be)



**PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
TRANSVERSAL**  
VIVRE MOUSCRON



acteur de  
l'eurométropole  
lille kortrijk tournai



Mouscron, le 25 septembre 2019

**OBJET :** organisation de la Fête des Hurlus à Mouscron du 02 au 07 octobre 2019

Madame, Monsieur,

En raison de l'organisation de la manifestation, dont objet ci-dessus, l'administration communale porte à votre connaissance les modifications de circulation suivantes :

**INTERDICTION DE STATIONNER**

- Du 03/10/2019 à 07h00 au 07/10/2019 à 19h00 : parking place Picardie ;
- Du 02/10/2019 à 05h00 au 07/10/2019 à 19h00 : parking « Colruyt » angle rue du Manège/avenue Joseph Vandevelde ;
- Le 04/10/2019 de 17h30 à 22h00 :
  - Sur le parking haut de la rue du CAM coin rue de Courtrai/rue de Menin ;
  - Rue de Tournai ;
  - Rue de Menin tronçon compris entre la rue de Courtrai et la rue de l'Abbé Coulon.
- Du 04/10/2019 à 7h00 au 07/10/2019 à 18h00 sur la Grand-Place ;
- Du 04/10/2019 à 17h00 au 07/10/2019 à 10h00 :
  - Rue de Tourcoing tronçon compris entre la rue du Val et la rue des Moulins ;
  - Rue des Patriotes.
- Les 05 et 06/10/2019 de 09h00 à 22h00 : Place Charles De Gaulle ;
- Du 05/10/2019 à 7h00 au 06/10/2019 à 22h00 :
  - Rue de Tournai ;
  - Rue de Bruxelles tronçon compris entre les numéros 5 et 45 ;
  - Rue de Tourcoing ;
  - Rue de la Pépinière tronçon compris entre rue du Muguet et place Charles De Gaulle ;
  - Rue du Christ tronçon compris entre la rue du Nouveau-Monde (carrefour exclu) et la rue de Tourcoing.
- Le 06/10/2019 de 09h00 à 22h00 : parking haut du CAM (angle rues de Courtrai et de Menin) ;

### **INTERDICTION DE CIRCULER**

- Le 04/10/2019 de 19h00 à 22h00 :
  - Rue de Tournai ;
  - Rue de Courtrai tronçon compris entre la rue de Tournai et la rue de Menin ;
  - Rue de Menin tronçon compris entre la rue de Courtrai et la rue Abbé Coulon ;
  - Rue de Courtrai entre rue de Menin et le parking bas du CAM.
- Du 04/10/2019 à 09h00 au 07/10/2019 à 19h00 : Grand'Place ;
- Du 04/10/2019 à 17h00 au 07/10/2019 à 10h00 :
  - Rue de Tourcoing tronçon compris entre la rue du Val et la rue des Moulins ;
  - Rue des Patriotes.
- Les 05 et 06/10/2019 de 8h00 à 22h00 :
  - Rue de Tournai ;
  - Rue de Courtrai tronçon compris entre la rue de Tournai et la rue de Menin ;
  - Rue des Patriotes ;
  - Grand-Place ;
  - Petite Rue ;
  - Rue de Bruxelles tronçon compris entre les numéros 5 et 45 ;
  - Rue de Tourcoing ;
  - Rue de la Pépinière tronçon compris entre la rue du Muguet et la place Charles De Gaulle ;
  - Rue du Christ tronçon compris entre la rue du Nouveau-Monde (carrefour exclu) et la rue de Tourcoing ;
  - Rue du Bois de Boulogne excepté accès au parking « Les arts » à partir de la rue Ste Germaine ;
  - Rue Roger Salengro tronçon compris entre la rue de la Pépinière et la rue Sainte-Germaine.

### **MODIFICATION DIVERSES DE CIRCULATION**

- Les 05 et 06/10/2019 de 8h00 à 22h00 :
  - Rue de Bruxelles (entre la rue de Rome et le n° 5) uniquement circulation locale. Ce même tronçon sera mis en voie sans issue à partir du carrefour avec la rue de Rome et la circulation en double sens de circulation y sera autorisée à partir du n° 45 de la rue de Bruxelles ;
  - Rue des Villas tronçon compris entre la rue Philippe Le Bon et la rue de Tourcoing uniquement circulation locale. Ce même tronçon sera mis en voie sans issue à partir du carrefour avec la rue des Philippe Le Bon et la circulation en double sens de circulation y sera autorisée ;
  - Rue des Fabricants tronçon compris entre la rue du Val et la rue de Tourcoing uniquement circulation locale. Ce même tronçon sera mis en voie sans issue à partir du carrefour avec la rue du Val ;
  - Rue Rémi Cooghe excepté circulation locale ;
  - Rue Sainte-Germaine tronçon compris entre la rue Roger Salengro et la rue du Muguet sera mise en double sens de circulation ;
  - Rue du Sapin Vert tronçon compris entre la rue du Christ et la rue des Villas uniquement circulation locale. Ce même tronçon sera mis en voie sans issue à partir du carrefour avec la rue des Villas et la circulation en double sens de circulation y sera autorisée ;

- Rue du Nouveau-Monde tronçon compris entre la rue Sainte-Germaine et la rue du Christ uniquement circulation locale. Ce même tronçon sera mis en voie sans issue à partir du carrefour avec la rue des Sainte-Germaine ;
- Rue du Val tronçon compris entre rue Philippe Le Bon et rue des Fabricants uniquement circulation locale. Ce même tronçon sera mis en voie sans issue à partir du carrefour avec la rue Philippe Le Bon ;
- Rue du Muguet sera mise en sens unique dans le sens rue de la Pépinière vers la rue Sainte-Germaine ;
- Rue de la Station uniquement circulation locale dans le sens Gare vers Place et ce à partir de la rue Léopold et de la rue Charles-Quint.

#### **DEVIATION**

- La circulation venant de la Gare sera déviée dans un premier temps via la rue Léopold et dans un second temps via la rue Camille Busschaert ;
- La circulation venant de la rue de la Pépinière sera déviée via la rue du Muguet et rue Sainte-Germaine ;
- La circulation venant de la rue de Menin sera déviée via la rue de la Pépinière.

Veillez en prendre bonne note !

Assurés de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

#### **Pour le Collège communal :**

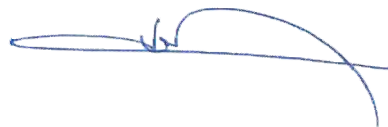
**Nathalie BLANCKE,**



**Directrice Générale**



**Marie-Hélène VANELSTRAETE,**



**Echevine des Travaux-Voirie**